

N°2023-059

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-052 :
ZAE DE PLAN CRUET – AUTORISATION DE CESSIION**

L'an deux mil vingt-trois le 10 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mme BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHENU Azélie (qui donne pouvoir à M. DUC), DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, PAVIET Rose

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. GOSTOLI), TRAISSARD Robert, DUC Jacques

En exercice : 27

Présents : 19

Absents : 8

dont pouvoir : 2

Madame Villien explique au Conseil que la commercialisation de la zone d'activités de Plan Cruet, se termine, mais qu'un désistement sur un lot a eu lieu. La société « Tresallet Arragone » a fait part à plusieurs reprise de son intention de se développer et d'acquérir un nouveau terrain sur la zone. Il est proposé au conseil de lui vendre ce dernier terrain ;

Tenement: 2 076m²

Prix de vente : 70 €/m² soit 145 320€ hors taxes.

